



Colloque International  
Innovation Pédagogique  
Rabat  
27 au 29 septembre 2017

# Appel à communication

## « Innovation pédagogique dans le système éducatif marocain »

Les systèmes d'éducation et de formation sont actuellement confrontés à des évolutions majeures et complexes, en termes de publics, de valeurs, d'attentes sociales, d'exigences économiques et professionnelles et de mondialisation qui posent de nouvelles questions. Ainsi, l'école doit repenser profondément et périodiquement ses missions, ses curricula, ses pratiques évaluatives, ses modalités d'organisation et ses modes de gouvernance. Dans ce cadre, il est clair que l'innovation pédagogique constitue un levier de changement permettant de relever ces défis.

Conscient de cet enjeu et soucieux de piloter de la manière la plus adéquate les initiatives innovantes, le Ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MENFPESRS), organise, dans le cadre du programme pays Maroc-OCDE, un [Colloque international sur l'innovation pédagogique](#) qui a pour objectif de :

- repenser l'approche de l'innovation pédagogique ;
- répondre aux questions que se posent actuellement les acteurs du système à l'échelle locale, régionale ou nationale, en matière d'innovation pédagogique et son statut ;
- entretenir la dynamique innovante déjà initiée au sein de l'école afin de lui permettre de suivre ces évolutions majeures.

Il tentera de dresser un état des lieux en termes d'innovations pédagogiques aux niveaux national et international, de mettre en place les leviers nécessaires à l'élaboration d'une stratégie de promotion de l'innovation pédagogique en cohérence avec la vision stratégique de la réforme 2015-2030 et à délimiter, pour un pilotage optimal, les responsabilités des différents acteurs aux différents niveaux central, régional, provincial et local, ainsi qu'élaborer des cahiers de charge pour la promotion de l'innovation pédagogique dans le système éducatif.

Ce colloque sera organisé du [27 au 29 septembre 2017](#), et ce en coopération avec l'OCDE et les services du Chef du gouvernement.

Sur le plan institutionnel et organisationnel, le Centre national d'innovations pédagogiques et d'expérimentation (CNIPE), compte tenu de ses attributions et de ses missions, s'apprête à accompagner les différents acteurs du système éducatif dans un processus d'élaboration d'une stratégie nationale d'innovation pédagogique à travers la mise en place d'outils conceptuels et méthodologiques à même de soutenir la réalisation de projets innovants.

Le colloque sera organisé autour de trois axes qui reprennent les priorités établies par la « **Vision Stratégique 2015-2030 du Maroc pour une école de l'équité, de la qualité, et de la promotion** » et

par les études de l'OCDE sur l'impact des pratiques de l'éducation sur l'apprentissage tel que les études « *Mesurer l'innovation dans l'éducation* » et « *Les espaces d'apprentissage innovants* » et l'enquête *PISA* sur l'apprentissage des élèves :

## AXES DU COLLOQUE

- **AXE 1** : L'innovation dans les curricula.
- **AXE 2** : L'innovation dans les pratiques d'évaluation des apprentissages.
- **AXE 3** : L'école, un espace innovant d'apprentissage.

Une session d'une demi-journée sera réservée à chacun des trois axes du colloque. Chaque session comprendra une conférence thématique, des communications scientifiques et des discussions entre experts et participants.

### Session 1 : L'innovation dans les curricula

La première session du colloque abordera la notion de compétences globales, dites « compétences du XXI<sup>e</sup> siècle » et essayera de répondre aux questions suivantes :

Quelles sont les nouvelles compétences requises pour être compétitif et intégré dans le monde globalisé d'aujourd'hui ? Quel curriculum pour acquérir les compétences du XXI<sup>e</sup> siècle ? Quelles sont les méthodes d'apprentissage les mieux adaptées pour développer ces compétences ? De quelle formation doivent bénéficier les enseignants pour pouvoir développer ces compétences ? Dans quels environnements doit avoir lieu un tel enseignement (espaces, ressources, ...) ?

### Session 2 : L'innovation dans les pratiques d'évaluation des apprentissages

Alors que la plupart des pays, dont le Maroc, mettent en place des curricula basés sur les compétences, l'évaluation des élèves demeure bien souvent basée sur une évaluation sommative des connaissances. Lors de la deuxième session, les participants et intervenants seront invités à discuter les points suivants :

Comment évaluer les compétences disciplinaires des élèves ? Quelles pistes pour une évaluation des compétences transversales ? Quelles sont les pratiques innovantes en termes d'évaluation formative et sommative ?

### Session 3 : L'école, un espace innovant d'apprentissage

La troisième session abordera l'école en tant qu'espace d'innovation en termes d'organisation, de gouvernance et modèle d'apprentissage et d'enseignement. Les participants seront invités à discuter les questions suivantes :

Comment faire de l'école un espace propice à l'innovation ? Quelles sont les pratiques propices à l'amélioration de l'apprentissage des élèves ? Comment encourager les acteurs à adopter une attitude innovante pour surmonter les difficultés de contexte propre à chaque situation ?

## PROPOSITION DE COMMUNICATION

Les contributions pourront être présentées sous forme de communications orales ou de posters/affiches.

Les communications orales, d'une durée de vingt minutes pour chaque présentation, peuvent être proposées par une ou plusieurs personnes et seront regroupées par axe (voir les 3 axes en dessus), et vont suivre la conférence de l'axe en question.

Les propositions de communication doivent être déposées sur le site du colloque [www.men.gov.ma](http://www.men.gov.ma) ou envoyées à l'adresse suivante [ciip@men.gov.ma](mailto:ciip@men.gov.ma) (résumé de 250-300 mots environ).

Les propositions par affiches/posters seront faites en deux pages. La première page comportera un grand titre de l'intervention, les informations sur les auteurs (noms, prénoms, adresses email, téléphones ...), et l'axe choisi (sélectionner parmi les 3 axes en dessus). La deuxième page comportera un résumé qui ne dépasse pas 700 caractères accompagné du titre de la contribution et les mots clés de cette dernière.

Les résumés des deux types de contributions doivent être rédigés selon le plan suivant : un diagnostic ou un état des lieux, un cadrage conceptuel et méthodologique, la mise en œuvre et la déclinaison sur le terrain, les résultats obtenus ainsi qu'un éclairage sur l'impact sur les pratiques ciblées et, le cas échéant, le lien avec la stratégie nationale de l'innovation pédagogique.

## COMITE SCIENTIFIQUE

1. Mohamed **AMATTAT**, directeur du centre de formation des inspecteurs de l'enseignement (MENFPESRS – Maroc)
2. Fouad **CHAFIQI**, directeur des Curricula (MENFPESRS – Maroc)
3. Youssef **EL AZHARI**, directeur du centre national d'innovations pédagogiques et d'expérimentation (MENFPESRS – Maroc).
4. Abdelkader **EZZAKI**, Professeur et Expert en éducation-Formation.
5. Elizabeth **Fordham**, Conseillère Sénior sur les Relations Internationales de la Direction de l'éducation et des compétences (OCDE).
6. Ilham **LAZIZ**, directrice du programme GENIE (MENFPESRS – Maroc).
7. Bendaoud **MERZAKI**, directeur chargé de la promotion du préscolaire et de l'enseignement privé (MENFPESRS – Maroc).
8. Hssain **OJJOUR**, directeur de l'éducation non formelle (MENFPESRS – Maroc).
9. Paulo **SANTIAGO**, chef de la division du conseil et mise en œuvre des politiques d'éducation, direction de l'éducation et des compétences (OCDE).
10. Mohamed **SASSI**, directeur du centre national d'évaluation, des examens et de l'orientation (MENFPESRS – Maroc).
11. Stephan **VINCENT-LANCRIN**, analyste senior des politiques d'éducation, centre pour la recherche en éducation et l'innovation (CERI), direction de l'éducation et des compétences (OCDE).

## COMITE D'ORGANISATION LOCAL (MENFPESRS)

1. CNIPE : Nourdine ELMAZOUNI, Nassira MAAROUF, Aicha OUADI.
2. DAGBP : Mohammed NEHHAS.
3. DCOM : Said SBIHI, Omar ELMATINI.
4. DSI : Abdellatif RYAH.
5. DCPESP : Nourddine DAHMID ;
6. CFRN : Mohammed ECHOURFI.

## ÉCHÉANCIER

**10 juin 2017** : Date limite de la réception des contributions.

**24 juillet 2017** : Sélection et communication de la liste des contributions retenues.

**15 Août 2017** : Réception des articles définitifs pour publication.

**27, 28 et 29 septembre 2017** : Tenue du colloque.